



LICENCIEMENT pour faute et dossier de surendettement

Par **RATOLE**, le **20/05/2010** à **11:15**

Bonjour,
je viens d'être licencié pour faute grave alors que j'envisageais de monter un dossier de surendettement. celui-ci risque-t-il d'être compromis à cause de ce licenciement

Par **rosanita**, le **20/05/2010** à **11:21**

En ce qui concerne le licenciement pour faute grave,

Envisagez-vous de saisir le conseil de prud'homme pour contester la faute grave,

Quel comportement vous a-t-on reproché.

Allez-voir un syndicat qui pourra vous représenter.

Et commencer aussi à constituer votre dossier de surendettement.

Si vous me donnez plus de détails, je pourrais vous aider

Par **001**, le **25/05/2010** à **09:10**

bonjour,
pour le dossier de surendettement, pas de souci, cela aurait été différent en cas de démission, car on aurait pu considérer que vous ne souhaitiez pas rembourser vos créanciers